

## Une navigation facilitée, des contenus réorganisés et un nouvel espace membre

### RENDEZ-VOUS SUR LE NOUVEAU SITE DE LA SSMG



**Le 10 juin, la SSMG a lancé son nouveau site. Pourquoi un nouveau site? Quels sont les changements par rapport au site précédent? Autant de questions que nous avons posées au D<sup>r</sup> Thierry VAN DER SCHUEREN, membre du Comité Directeur en charge du projet.**

#### Pourquoi un nouveau site ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** La SSMG avait besoin d'un nouveau site car le site précédent était tellement riche en contenu que retrouver l'information pertinente n'était pas toujours facile. L'objectif était donc d'avoir une navigation beaucoup plus aisée et rapide. Si je cherche une information, je dois pouvoir la retrouver rapidement, idéalement en 3 clics. D'autre part, nous avons besoin d'un site répondant aux nouveaux modes de consultation, sur tablette ou smartphone.

#### Et en termes de contenu, avez-vous fait des changements ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** Non. Tout ce qui était sur l'ancien site se trouve sur le nouveau mais organisé de manière différente pour en faciliter l'accès, qu'on soit animateur, qu'on soit cadre de la SSMG, médecin dans son cabinet ou avec ses besoins de formation.

#### Comment le nouveau site est-il organisé ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** Le site propose différentes rubriques qui se regroupent en 4 niveaux de service.

1. « L'aide à la consultation » : je suis en consultation, j'ai besoin d'information et d'outils. Je les trouve dans cette rubrique.
2. « Ma formation et mon accréditation » regroupe les formations disponibles, les formations réalisées, le point sur l'accréditation, etc.
3. « Le développement du cabinet » aborde les modalités pratiques de la profession : comment passer en association ? Quelles sont les aides telles qu'Impulseo, etc.
4. « Le soutien du rôle du médecin » car la SSMG se positionne de plus en plus comme un défenseur du rôle central du médecin généraliste dans notre système de soins.

#### Comment avez-vous travaillé pour mettre au point ce nouveau site ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** La SSMG s'est adjoint l'aide de professionnels du design et de l'architecture web qui ont analysé les pages qui étaient les plus consultées et ce que les internautes recherchaient le plus souvent sur notre site, fréquenté chaque jour par 400 utilisateurs en moyenne. Des

membres du Comité Directeur se sont impliqués ainsi que des responsables des différentes cellules spécifiques qui ont retravaillé le contenu en fonction des nouveaux objectifs d'organisation. D'autres membres ont été invités à relire, à corriger certaines pages, à voir s'ils retrouvaient facilement l'information. Dans un second temps, le site a été présenté lors de la Semaine de la SSMG où différents groupes ont pu donner leur feedback.

#### Quelle est la 1<sup>re</sup> cible du site ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** La SSMG est au service de la médecine générale et de tous les généralistes ; ce nouveau site est donc pensé pour tous les généralistes de terrain. Mais nous souhaitons aussi différencier le service fourni à nos membres. C'est donc un nouveau site pour tous les médecins généralistes avec une plus-value pour le fait d'être membre.

#### Quels sont les nouveaux services pour les membres ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** L'espace membre a été amélioré avec de nouveaux outils notamment dans la gestion de la formation, de l'accréditation et de l'interaction en proposant des parcours de formation, avec des formations adaptées à ce qui a déjà été choisi par le membre.

#### Chaque médecin membre aura donc sa page ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** Oui, notre volonté est d'avoir une page personnalisée pour chacun de nos membres où il peut retrouver les formations qu'il a suivies avec les liens directs vers les PowerPoint ou les documents mais aussi des propositions de formation en fonction de son profil personnel et de son parcours. Sans oublier un état des lieux de son accréditation.

#### Ce nouveau service est-il déjà disponible ou bien se met-il en place progressivement ?

**Thierry VAN DER SCHUEREN :** Il est déjà disponible mais il a un potentiel de développement grâce à un module de management de l'apprentissage. On va pouvoir faire évoluer l'outil en fonction des retours des médecins, de leurs évaluations et de leur usage du site. Nous espérons que le site devienne un véritable outil d'échanges et de communication entre la SSMG et ses membres.

#### Pour se connecter au nouveau site

Tous les utilisateurs de notre ancien site ont reçu un mail pour les inviter à se connecter au nouveau site et réinitialiser leur mot de passe.

Mireille Roillet

## Grande Journée de Charleroi : focus sur l'éthique en médecine générale

### VIE PRIVÉE, FIN DE VIE, SECRET MÉDICAL PARTAGÉ...



**La Grande Journée de Charleroi du 29 septembre est consacrée à de nombreuses questions éthiques qui se posent aux médecins généralistes. Le Dr Jean-Marie LEDOUX, Président de la Commission nous détaille le programme.**

#### Pourquoi le thème de l'éthique ?

**Jean-Marie LEDOUX :** Ce thème répond à des questions que nous nous posons en Commission. Par exemple la fin de vie et le projet thérapeutique : quand et comment aborder ce sujet difficile avec le patient ? Quel est notre rôle dans la protection de nos patients. Nous, médecins généralistes sommes un peu dépourvus sur ces sujets et c'est pour cela que nous avons voulu en faire une Grande Journée.

#### Quel est l'objectif de la première intervention sur la fin de vie et le projet thérapeutique ?

**Jean-Marie LEDOUX :** Nous avons demandé au Dr Dumont, gériatre au Grand Hôpital de Charleroi de nous parler du projet thérapeutique qu'il utilise en milieu hospitalier afin que nous puissions le mettre en pratique en Médecine Générale. Nous devons savoir ce que veut notre patient pour sa fin de vie. Certaines personnes nous disent « Moi je ne veux pas d'acharnement ou au contraire. Il faut me mettre en réanimation ». Le problème est que parfois la personne n'est plus consciente et c'est la famille qui décide et là nous perdons notre rôle de médecin de famille.

#### La deuxième intervention concerne la protection de la personne, comment le médecin généraliste est-il impliqué ?

**Jean-Marie LEDOUX :** Par exemple, il voit que la personne âgée ne sait plus gérer ses biens, qu'elle se trompe quand elle paie, etc. Le problème, c'est que souvent le médecin généraliste voit « un petit quelque chose » mais n'intervient pas car c'est toujours lourd du point de vue administratif. Or c'est notre rôle de le faire pour tous les patients chroniques que nous avons depuis des années quand nous voyons que ça se dégrade. De même chez les plus jeunes qui sont handicapés mentaux, il faut savoir comment les protéger parce qu'ils n'auront pas toujours leurs parents après un certain temps. Nous avons donc demandé au juge de paix Thierry Marchandise de faire un point sur les nouvelles lois afin que le médecin généraliste prenne plus l'initiative et qu'il connaisse mieux le cadre légal.

#### Le troisième sujet aborde la responsabilité du médecin à l'heure informatique, pouvez-vous nous en dire plus ?

**Jean-Marie LEDOUX :** Nous avons une double responsabilité, par rapport aux données du patient dans le DMI et par rapport au consentement que nous avons demandé au patient. En ce qui concerne les données du patient, sont-elles bien sécurisées ? Nous avons besoin d'être rassurés, de connaître le cadre qui est prévu, les précautions que nous devons envisager dans ce domaine qui est encore très peu réglementé. Il y a déjà eu des problèmes. Par rapport au consentement du patient, il y a également des questions. Il a donné son consentement mais est-ce qu'il consent pour tout, à vie ? À un moment donné, peut-il se rétracter ? Si je retire une information du programme, est-ce qu'il n'y a pas de trace ? J'ai de temps à autre des questions de patients et je ne sais pas leur répondre. Notre orateur, M. Étienne Stanus, informaticien à l'Institut Jules Bordet, recommandé par l'Ordre des Médecins nous apportera toute son expertise sur ce sujet.

#### Maintenant nous abordons le sujet du partage du secret médical avec d'autres professionnels de santé ?

**Jean-Marie LEDOUX :** En effet, cette quatrième intervention avec le Dr Raymond Gueibe, psychiatre, aborde l'accès des données médicales à de multiples professionnels de santé mais aussi au patient. Quelles données laissons-nous voir ? Par exemple, bien que ce soit noté dans le dossier, les psychiatres nous envoient souvent des rapports en indiquant « À ne pas communiquer aux patients et à sa famille ». Avant, nous gardions jalousement le secret médical et maintenant, nous sentons que cela nous échappe un peu.

#### Pour la dernière intervention vous avez invité le philosophe Michel Dupuis.

**Jean-Marie LEDOUX :** Oui, nous avons voulu terminer la Journée sur une réflexion sur la vie privée en 2018 avec un orateur toujours extrêmement pertinent et agréable à écouter.

#### Quelles sont les modalités pratiques de cette Journée ?

**Jean-Marie LEDOUX :** La Grande Journée se déroulera de 12h30 à 17h à l'Institut de Pathologie Génétique, juste en face de l'aéroport de Charleroi. Et les textes des exposés seront disponibles sur le site de la SSMG à l'issue de l'évènement.

Mireille Roillet

## Grande Journée du Luxembourg

### LA TROUSSE D'URGENCE REVISITÉE



**La Grande Journée du Luxembourg aura lieu le samedi 13 octobre 2018 en collaboration avec la SML (Société de Médecine du Luxembourg). Exploration du thème en avant-première avec le Dr Luc PINEUX, membre de la Commission du Luxembourg.**

#### Pourquoi avez-vous choisi le thème de la trousse d'urgence ?

**Luc PINEUX :** En Province du Luxembourg, le médecin généraliste est amené, peut-être plus que dans d'autres provinces, à assurer des urgences. Que ce soit pour ses patients en semaine ou parce que le SMUR n'a pas d'urgentiste disponible ou assez proche. Récemment le Directeur de Vivalia, intercommunale qui gère tous les hôpitaux de la Province, nous disait que les médecins généralistes devaient s'attendre à gérer plus d'urgences. Il faut aussi reconnaître que chez nous il y a d'énormes délais pour les ambulances et le SMUR. Par exemple si le SMUR est appelé à Vresse-sur-Semois, il lui faudra une demi-heure entre l'appel et le moment où le médecin débarque de la voiture. Nous sommes donc souvent appelés en première intention et c'est pour cela que nous voulions faire un tour de piste des situations d'urgence que nous pouvons rencontrer en Médecine Générale et revisiter la trousse d'urgence : que devons-nous avoir constamment dans notre voiture si nous devons aller sur des urgences ?

#### Existe-t-il des recommandations pour la trousse d'urgence ?

**Luc PINEUX :** Non pas vraiment. Et il n'y a pas d'obligations légales non plus. C'est à chaque médecin de s'assurer qu'il a bien ce qu'il faut pour réagir à toutes les situations.

#### Comment avez-vous organisé la Grande Journée ?

**Luc PINEUX :** Nous avons demandé aux orateurs de partir de situations d'urgence bien précises, en les reciblant sur 3 axes : situation non vitale, situation vitale en attendant le SMUR, patients en fin de vie (soins palliatifs). Au fur et à mesure des exposés, nous verrons les ampoules et le matériel que doit contenir la trousse d'urgence pour répondre à ces situations.

On aurait bien voulu partir d'une liste de médicaments et demander à l'orateur de nous citer dans quelles situations nous pouvons les utiliser. Mais c'est plus compliqué. Nous allons donc partir de cas cliniques ; Que devons-nous faire dans tel ou tel cas ? De quel médicament avons-nous besoin ?

Certains médicaments n'existent pas sous forme d'ampoules donc il faudra les avoir sous forme de comprimés, etc.

#### Quels cas cliniques avez-vous prévus ?

**Luc PINEUX :** Les intitulés des interventions sont explicites. Les exposés aborderont à la fois les gestes d'urgence et la médication à utiliser ou pas et donc à prévoir.

- « L'urgence cardio en première ligne » sera traitée par le Dr Véronique Gérard ;
- les interventions « Quand le ventre en a plein le dos » et « Quand le cerveau disjoncte » seront présentés par le Dr Burette qui a d'ailleurs assuré un atelier sur le thème de la trousse d'urgence à la Semaine de la SSMG cette année ;
- le Dr Paule Denoël nous parlera « Du choc dans tous ses états » ;
- et après la pause de midi, place aux urgences respiratoires « Quand l'enfant tire » avec le Dr David Weynants et « À bout de souffle » avec le Dr Éric Marion.

#### Pouvez-vous nous donner un exemple concret de médicament incontournable ?

**Luc PINEUX :** L'adrénaline. C'est le traitement de première intention en cas de choc. Mais quel dosage, quelle voie d'injection et comment gérer le fait qu'elle doit se conserver au frais, à l'abri de la lumière et qu'elle périmé assez vite. On va donner des conseils pratiques vécus sur le terrain en situation d'urgence.

#### Les participants vont-ils repartir chez eux avec une liste ?

**Luc PINEUX :** Je rassemblerai à la fin de chaque exposé les médicaments à intégrer dans la trousse d'urgence et, à la fin de la journée, nous afficherons la liste complète des produits et matériels de la trousse d'urgence.

#### Où se déroule la Grande Journée ?

**Luc PINEUX :** Comme l'an dernier, elle se déroulera au Centre de Congrès de Libramont (LEC) mais plus tôt dans la journée. Nous débuterons à 9 h 00 et clôturerons la formation à 15 h 30.

Mireille Roillet

## GROUPES OUVERTS

**jeudi 20 septembre 2018**  
**20h30-22h30**

Où : Beauraing

Sujet : Euthanasie : où en est-on au niveau légal? •

Dr Dominique LOSSIGNOL

Org. : G.O. Union des Omnipr. de l'Arr. de Dinant

Rens. : Dr Pierre-Yves DEVRESSE  
083/69.97.45

[devressefgmail.com](mailto:devressefgmail.com)

## HEURES D'OUVERTURE DE LA SSMG

Du lundi au vendredi,  
de 9 à 16 heures,  
sans interruption

rue de Suisse 8,  
B-1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 09 80

Fax : 02 533 09 90

La coordination est assurée  
par 7 personnes :

Natasha De Boeck, Thérèse  
Delobea, Cristina Garcia,  
Aysun Karagoz, Julie  
Marchal, Mireille Roillet  
et Joëlle Walmagh

## MANIFESTATIONS SSMG 2018



Programmes et inscriptions : [www.ssmg.be](http://www.ssmg.be), rubrique «agenda»  
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 8 septembre

### Grande Journée

#### «Rencontres autour du patient âgé cancéreux soigné à domicile»

organisée par la cellule «Personnes âgées» de la SSMG, en collaboration avec la Fondation Contre le Cancer

samedi 15 septembre

### 50<sup>e</sup> anniversaire de la SSMG

samedi 22 & dimanche 23 septembre

### Entretiens de la SSMG (1<sup>er</sup> WE)

organisés par le pôle «Enseignement» de la SSMG

samedi 29 septembre

### Grande Journée «Questions éthiques en médecine générale»

organisée par la commission de Charleroi

samedi 29 septembre

### Grande Journée «Jeunes médecins généralistes»

organisée par la SSMG

samedi 13 octobre

### Grande Journée / Colloque des Ardennes «Urgences»

organisée par la commission du Luxembourg

samedi 20 & dimanche 21 octobre

### Entretiens de la SSMG (2<sup>e</sup> WE)

organisés par le pôle «Enseignement» de la SSMG

samedi 17 novembre

### Grande Journée

organisée par la commission de Namur

samedi 24 novembre

### Grande Journée

organisée par la SSM-J pour les jeunes MG (assistants en médecine générale ou généralistes installés depuis moins de 5 ans)

## RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Vrai • 2. Faux • 3. Faux